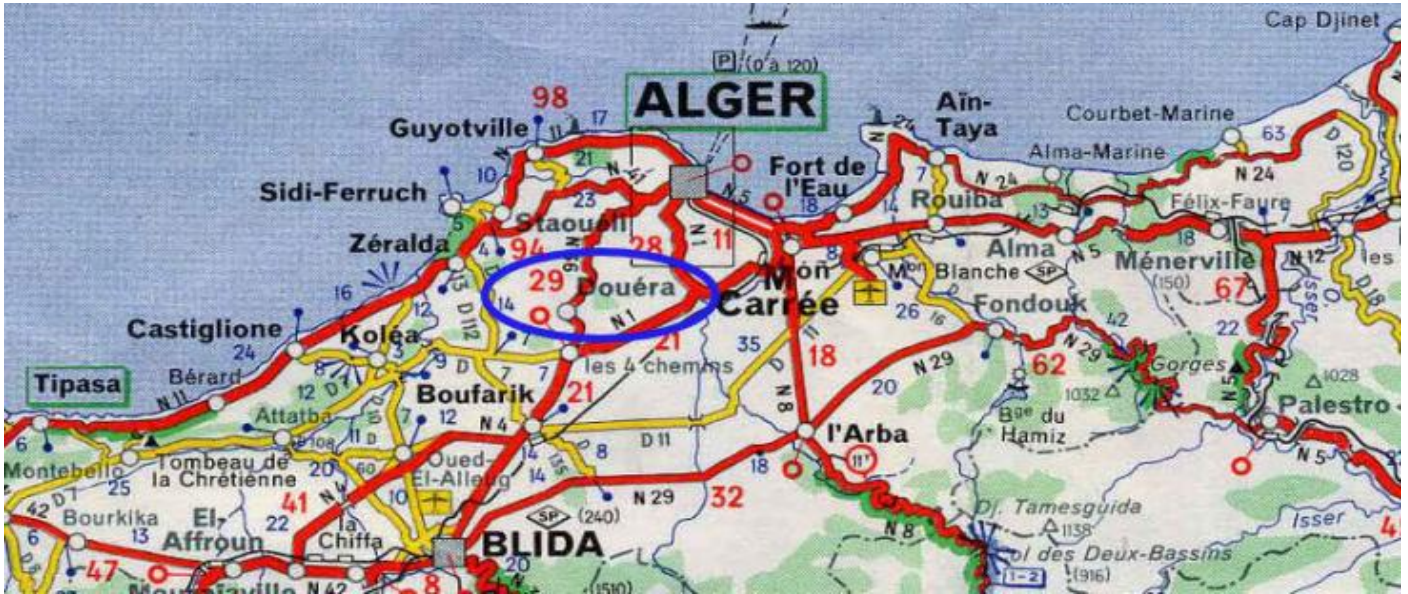


DOUERA

DOUERA est situé à environ 32 km au Sud-ouest du centre-ville d'Alger et à environ 17 km au Nord de BOUFARIK.



Climat méditerranéen avec été chaud.

HISTOIRE

Période Ottomane  1515 - 1830

Le pouvoir suprême était partagé entre les Pachas et les Deys.

Pendant cette longue période d'histoire la Régence présente une succession monotone de révoltes, de trahisons, de violences, de courses en mer, parmi lesquelles viennent seules jeter quelques diversions les entreprises des puissances chrétiennes, pour refouler vers l'Orient leurs redoutables ennemis.

Un grand nombre de démonstration d'impuissance des nations justifiait Alger, et plus que jamais, son titre de *bien-gardé*.

Le principe fondamental du gouvernement politique, fondé par les Barberousse, était la concentration entre les mains des Turcs, de tous les pouvoirs militaires, surtout dans les villes, et l'exclusion absolue des indigènes de toute participation à l'autorité. Les Kouloughlis, issus de leur alliance avec les Mauresques, étaient même tenus en sévère suspicion. La milice se recrutait en Orient des éléments les plus hétérogènes, parmi lesquels l'élément turc d'origine pouvait se trouver en minorité.



Enlèvements



Marché aux esclaves d'Alger (1684)


Plus d'une fois des renégats chrétiens, incorporés dans la milice, ont été portés à la tête de l'*ODJAK*. Les revenus des Deys provenaient des tributs prélevés sur leurs sujets, des prises opérées par leurs bâtiments sur les navires chrétiens. Pour maintenir leur autorité sur les populations de l'intérieur, il suffisait aux Turcs d'une force armée de 12 à 15 000 hommes, grâce à l'habileté qu'ils avaient eue de se donner pour auxiliaires, sous le nom de

Maghzen, des tribus indigènes qui percevaient l'impôt et faisaient la police, à la condition d'entrer en partage des dépouilles.

Pour préserver de toute insulte leurs navires, les puissances de l'Europe payaient aux maîtres d'ALGER divers tributs, quelquefois annuels, qu'un document, publié en 1830 évaluait ainsi qu'il suit :

-SICILE : 235 400 francs ; TOSCANE : 132 750 f ; SARDAIGNE : 40 000 f ; Portugal : 235 400 f ; Espagne : 50 000 f ; ANGLETERRE : 15 120 f ; HOLLANDE : 40 000 f ; HANOVRE et BREME : 15 120 f ; SUEDE et DANEMARK : 27 750 f ; ETATS-UNIS : 15 120 francs.

Ainsi la France seule, avec Rome et l'Autriche, ne payaient rien ; toutefois elles donnaient des *régals*, présents personnels au dey et à ses principaux fonctionnaires, qui déguisaient à peine un hommage politique à la puissance barbaresque.

Présence Française  1830 – 1962

Ce fut l'offense commise envers l'un de nos consuls, M. DEVAL, par le Dey HUSSEIN, qui détermina l'expédition d'Alger en 1830.



Le lundi 30 avril 1827, à Alger, le dey HUSSEIN donne un coup d'éventail (ou de chasse-mouche selon les versions) au consul de France, M. DEVAL, qui avait refusé avec insolence, dit-on, de s'engager sur le remboursement d'un prêt. C'est le prétexte à une tension entre les deux parties qui débouche trois ans plus tard sur la conquête de l'Algérie.

ALGER capitula le 5 juillet 1830 et après 17 années de lutte, la France s'est trouvée, par la soumission d'ABD-EL-KADER, maîtresse incontestée de tout le pays.



ABD-EL-KADER (1808/1883)



Thomas BUGEAUD (1784/1849)

L'Algérie, nom donné par la France à ce pays de multiples tribus d'alors, comptait au recensement de 1851 :

Indigènes : 2 323 855 – Européens : 122 030 = 2 445 885 habitants.

LE SAHEL ALGEROIS

Le SAHEL Algérois est une petite chaîne de collines littorales, de quelques kilomètres de large sur une cinquantaine en longueur, située à l'Ouest d'Alger.

Il s'étend depuis le massif de Bouzaréah dominant ALGER (il culmine à 407 mètres, qui est son point le plus élevé) à l'Est, au mont Chenoua, à l'Ouest. Il sépare l'ouest de la plaine de la Mitidja de la mer Méditerranée et contribue au caractère marécageux de cette plaine. Le seul émissaire naturel qui le traverse est l'oued Mazafran.



Le Sahel algérois est un ensemble de petites plaines littorales, plateaux, collines et coteaux agricoles ou forestiers de faible altitude. Il est divisé en deux unités naturelles, à l'Ouest, le Sahel de KOLEA entre les oueds Nador et Mazafran ; à l'Est le Sahel d'Alger entre les oueds Mazafran et El Harrach.

Le versant littoral, au climat très doux, est voué à la culture des légumes primeurs (tomates et pommes-de-terre peuvent s'y récolter en janvier) et domine un chapelet de petites villes balnéaires, dont GUYOTVILLE, ZERALDA, SIDI-FERRUCH, CASTIGLIONE et TIPASA, célèbre pour ses ruines romaines. Les collines étaient couvertes de vignes à notre époque. La partie sublittorale est consacrée aux cultures destinées à l'élevage et à l'arboriculture fruitière.

La zone dite de DOUERA, court du Sud à l'Ouest, englobe le plateau supérieur du massif et s'arrête au Mazafran. Avant 1842 c'était un immense désert où l'on ne rencontrait que des postes militaires et quelques cantines, à **DOUERA**, CRESCIA, OULED-MENDIL et MAHELMA.

Puis ces postes sont devenus des villages dont DOUERA.



A partir de 1830, DOUERA a d'abord été un camp et un hôpital militaire implanté à la place d'un poste de surveillance turc appelé Bordj El-Hamar sur un promontoire qui domine la plaine de la Mitidja et surtout sur la route principale d'Alger à Blida.

Il a été le point le plus avancé de la conquête et l'étape principale sur la route de la plaine qui vit tant de fois la chevauchée de BUGEAUD, le soldat laboureur.

DOUERA est aussi un village dont l'enfance fut ingrate ; consolidé peu-à-peu par les soldats constructeurs : tracé du village, construction des routes, puits, défrichement des terres etc... Il englobait, alors, le territoire des communes de SAINT-FERDINAND, MAHELMA, SAINTE-AMELIE, BABA-HASSEN et CRESCIA, avant que certains deviennent autonomes.

DOUERA (*Source ANOM*) : Commune délimitée par arrêté du 23 mai 1835, créée par arrêté du 13 septembre 1844, érigée en Commune de Plein Exercice par décret du 21 novembre 1851. Un centre de population y est créé par arrêté du 17 mars 1842. Elle avait comme annexes :

-OULED-CHEBEL : Ancien territoire de tribu ouvert à la colonisation en 1853, sur lequel est établi CHEBLI.

-OULED-MENDIL : Village indigène et centre de population créé par arrêté du 13 septembre 1844, à une dizaine de kilomètres au Sud-est de DOUERA.

-SAINT-JULES : Propriété des colons VIALAR et CAUSSIDOU sur laquelle ils reçoivent l'autorisation de créer un village, à 4 km de DOUERA, par arrêté du 22 septembre 1843. Le hameau construit quelques années plus tard prend le nom de SAINT-JULES.

-SAINTE-AMELIE : Centre de population créé par arrêté du 23 mars 1843 dans la commune de DOUERA, au lieu dit BEN- OMAR, construit par des condamnés militaires.



Mairie de DOUERA

En 1839 les Hadjoutes se révoltent et saccagent la région mais CLAUZEL y mis bon ordre.

Le 30 novembre 1843, un combat a lieu à OULED-MENDIL entre des troupes Arabes et le 13^e régiment d'infanterie de ligne.



DOUERA, c'est l'épopée rurale de ces premiers villages des plateaux et steppes de l'Algérois ayant nourri toutes ces premières vagues de colonisation qui débarquaient d'Europe, totalement démunies.

Décennies après décennies, DOUERA se construira avec son lot de catastrophes comme la peste, les sauterelles, sécheresse, pillages, vols, manque d'eau et autres.

Il fallait aller en procession à la corvée d'eau à la « Pompe du Ravin », à certaines heures de la journée, sous la garde des militaires.

DOUERA, lentement mais obstinément forgée par ses pionniers, allait devenir un oasis de paix dans un Sahel miraculeusement transformé en un gracieux bocage. Terres fertiles, de très belles vignes et nombreux vergers allaient la développer.

DOUERA

- Auteur Jules DUVAL (1859) - (Source : GALLICA)

« Centre de population de DOUERA, situé à 22 kilomètres au Sud-ouest d'Alger, qui a traversé toutes les phases de développement.

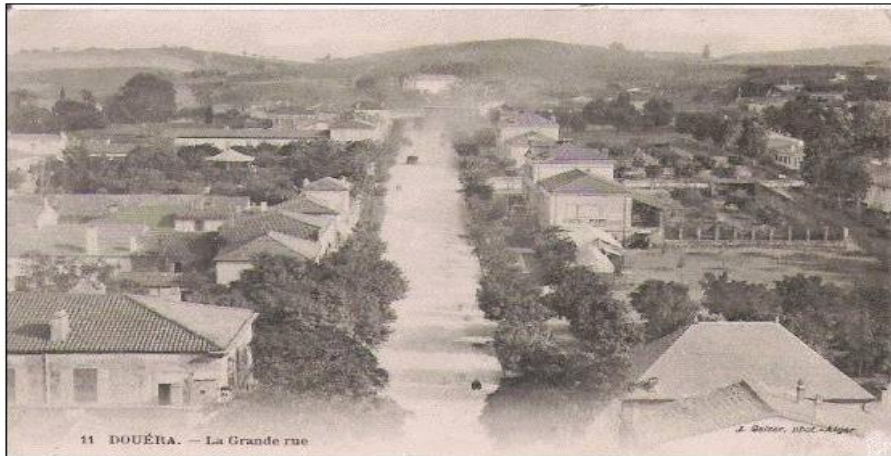
Petite maison arabe (dar, douera) lorsque les Français, se dirigeant sur BLIDA, y passèrent en 1830 :

-Camp créé en 1834 pour protéger les avant-postes du Sahel et surveiller la Mitidja.

-Village formé par l'agrégation spontanée de baraques et de maisons autour du Camp, sans plan d'alignement, sans concessions régulières ;

-Petite ville érigée en chef-lieu de district, et dotée d'un territoire communal par arrêtés du 17 février 1840, du 17 mars et 30 décembre 1842 ;

-Municipalité constituée en 1850.



www.delcampe.net

« La route d'ALGER qui traverse ses rues nivelées et bordées de trottoirs et d'arbres, sa position centrale, aussi favorable pour l'occupation utilitaire que pour le commerce ; sa population ; sa fonction d'entrepôt pour toute la troisième zone du Sahel, et son transit pour la Mitidja, lui assignent le premier rang parfait pour les créations françaises du Sahel.

« Dans la première période de son existence, ses progrès furent singulièrement favorisés par la circulation considérable sur la route d'Alger à Blida.

« Elle souffrit de la concurrence de la route de la plaine et, plus tard, par la réduction de la garnison ; mais cette double épreuve fut pour ses habitants un utile aiguillon qui les poussa vers la culture, jusque-là trop négligée. L'exiguïté du territoire s'est d'abord opposée à une complète réussite, mais cet obstacle s'aplanit par l'allotissement d'anciens terrains de pacage à BEN-CHABEN, d'une étendue d'environ 600 hectares. L'influence des marais de Mitidja cède de même aux conditions très salubres d'un site élevé à 180 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le territoire, quoique accidenté et dépouillé d'arbres, se prête à toutes les cultures, qui couvrent plus de 400 hectares. Le mûrier, le coton, le tabac, la vigne s'entremêlent aux champs de céréales et aux vastes pâturages. Les colons trouvent des moyens suffisants d'irrigation dans les sources du territoire, et quand les eaux courantes font défaut, il suffit, comme dans la plupart des villages du Sahel, de creuser à quelques mètres pour trouver les réservoirs d'eau qui alimentent des puits.

« Les fontaines de la ville, que complètent plusieurs lavoirs et abreuvoirs, débitent 15 m³ d'eau par 24 heures dans les plus fortes chaleurs, et cette eau est très bonne.



« Sans être l'occupation exclusive des habitants, comme à l'origine, le commerce trouve encore quelque aliment, dû à sa situation sur le parcours de la route d'Alger – Blida. L'industrie y a fondé un beau moulin à vapeur, et un à vent, une brasserie, une briqueterie. Des services quotidiens de diligences y entretiennent la vie et l'activité. Un oratoire protestant est le seul du Sahel.

Statistiques officielles (1851) :

-**Constructions** : 220 maisons d'une valeur de 428 000 francs, 26 hangars, 64 écuries ou étables, 105 puits et norias, d'une valeur totale de 125 300 francs ;

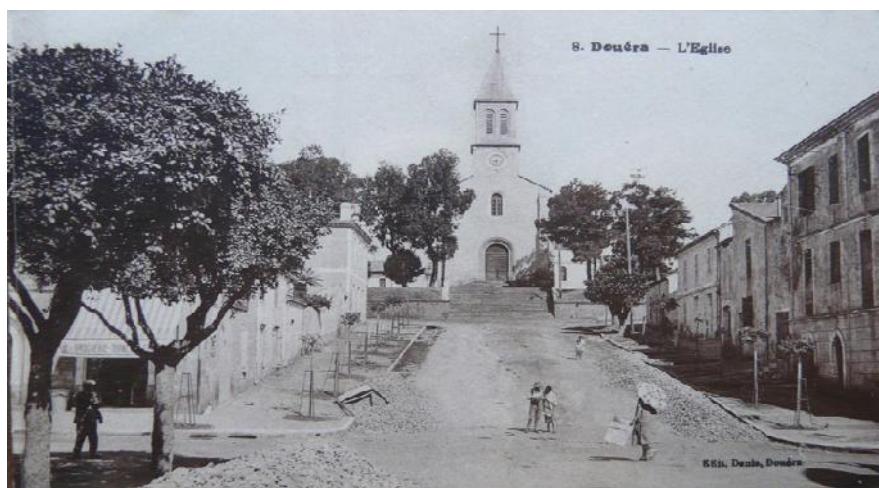
-**Bétail** : 51 chevaux, 18 mulets, 7 ânes, 150 bœufs, 39 vaches, 150 chèvres, 300 moutons, 100 porcs ;

-**Matériel agricole** : 60 charrues, 22 voitures, 12 tombereaux ;

-**Plantations** : 15 660 arbres

-**Territoires** : 1 307 hectares --**Défrichement** : 517 hectares ;

-**Récoltes (1852)** : Sur 378 hectares cultivés en céréales : 2 910 hectolitres de blé tendre ; 410 d'orge, 45 de seigle ; 1 160 d'avoine ; 108 de maïs, 60 de fèves : d'une valeur totale de 67 794 francs [fin de citation DUVAL]



Autour de l'église Saint-Antoine, le village se développa, un temple luthérien vit le jour.

DOUERA avait son kiosque à musique, la fête foraine et le bal duraient trois jours à la fin des vendanges.



La commune était fière que ses casernes DAMREMONT et BUGEAUD aient été transformées en 1923, en Centre de Transmissions (19^e Corps d'Armée) le plus important d'Afrique.

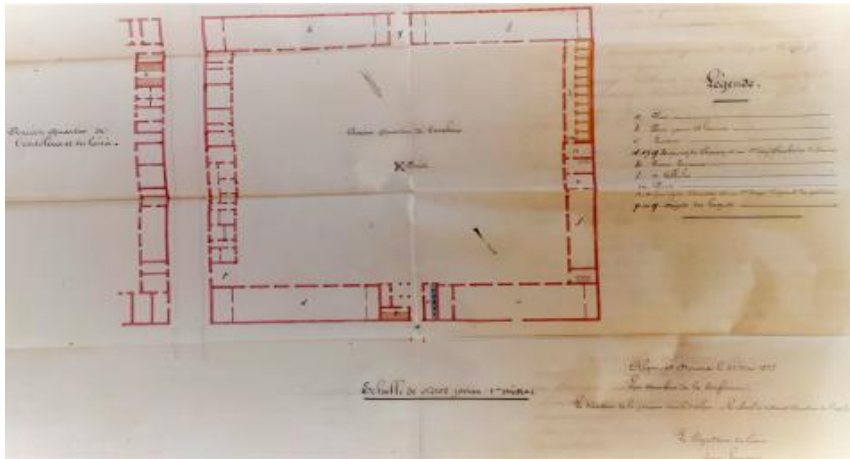


La commune a créé un Hôpital-Hospice, un jardin public, des écoles. Il y avait un sanatorium de M. le Docteur BABILEE qui aura son monument érigé près de la Mairie et le pénitencier militaire

En 1852 : Le camp de DOUERA devient un camp d'internement pour les transportés du coup d'Etat du 2 décembre 1851.

Source : <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/4458>

« Surplombant la plaine de la Mitidja, le camp de DOUERA répond à une double logique économique et utilitaire. Il permet d'envisager la réalisation par les condamnés aux fers des travaux de dessèchement des marais, de terrassement et d'assainissement dans le bassin de L'Harrach, soit de « quoi occuper 500 condamnés pendant 25 mois consécutifs » selon l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à ALGER. La main d'œuvre carcérale contribuera ainsi à la création de villages de colonisation destinés aux candidats à l'immigration en Algérie.



Le 30 avril 1855, 246 condamnés militaires aux fers en provenance des maisons centrales, des forts et des bagnes métropolitains débarquaient en Algérie à bord de la frégate " la Persévérante ". Installés provisoirement au lazaret d'ALGER, ils étaient conduits à pied, dès le 2 mai, dans l'ancien camp d'infanterie de DOUERA situé à 30 km, devenu « établissement central des fers » sur décision du maréchal Jean-Baptiste VAILLANT, ministre de la Guerre (1854-1859).
La « peine des fers » qui frappe les transportés à DOUERA s'apparente à celle des travaux forcés, à temps ou à perpétuité. On relève un état nominatif des 384 premiers condamnés aux fers détenus dans l'établissement central des fers de DOUERA, le 25 mai 1855. »

En 1870 le village de MAHELMA n'est plus rattaché à DOUERA ; tout comme BABA-HASSEN en 1875.

En 1894, DOUERA perd plus du tiers de son territoire avec la création de la commune de SAINT-FERDINAND.
En 1902 : DOUERA est devenu un important centre militaire accueillant deux casernes (nommées Damrémont et Bugeaud).

A partir de 1923, DOUERA accueille un grand centre de transmission militaire, puis un important hôpital-hospice de 2000 lits y est installé en 1962.



L'IMMIGRATION ALLEMANDE

-Source CDHA Aix en Provence -

Auteur : Monsieur Yves MARTHOT

« Les premiers européens, non français, ayant pénétré en Algérie, ont été tout d'abord quelques Mahonnais qui approvisionnaient en légumes les unités de l'armée dès 1830. Egalement un grand nombre de ressortissants allemands sont venus s'engager en 1831 dès la création de la Légion étrangère. Ils représentaient en décembre 1832 un effectif de 2 196 sur un total de 3 168 légionnaires de toute nationalité, soit 69,3%.

Mais on ne peut, au travers de ces deux cas, parler d'une véritable émigration...

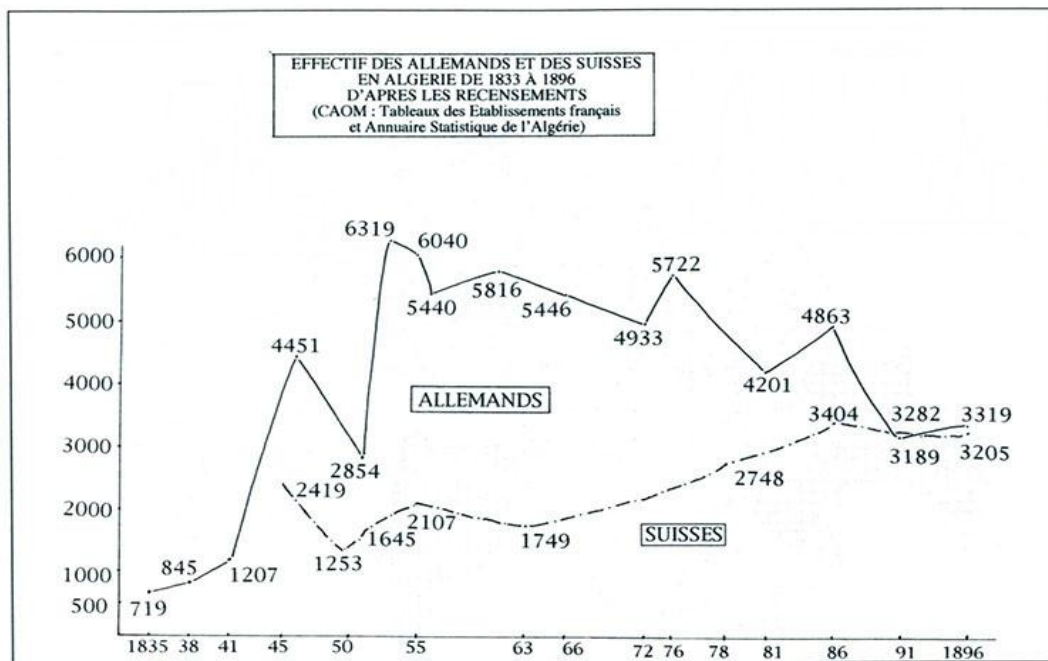
Au 19^{ème} siècle, pour des raisons économique, misère et surpopulation, des millions d'européens émigrèrent vers « les pays neufs » ; Amérique du Nord, Brésil, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle Zélande.

« En ce qui concerne l'émigration Allemande, rappelons que depuis 1815 Bavaois et Prussiens se disputent le Palatinat voisin qu'ils ont arraché aux français. Combien de temps encore le grand-duché de Bade conservera-t-il son indépendance ? » Pour se résumer, c'est toute la rive gauche du Rhin (Prusse Rhénane, Palatinat bavarois, Grand-duché de Bade...) qui subit la pression prussienne.

« Des raisons politiques, davantage que des raisons économiques poussent la population de différentes contrées allemandes à s'expatrier » écrit le baron de WEBER, qui fut longtemps le porte-parole et l'avocat des émigrés. Il évalue à « quatre vingt pour cent » le part des préoccupations politiques dans les motivations de ceux qui s'expatrient. Ainsi plusieurs centaines de milliers d'allemands quittèrent leur pays entre les années 1815 et 1870, principalement vers l'Amérique du Nord et le Brésil. Les Allemands et les Suisses ont été parmi les premiers émigrants sur le sol algérien, contre leur gré quelque fois, comme les soixante-treize familles originaires de Prusse Rhénane, de Bavière et du Wurtemberg soit environ cinq cents personnes qui, en février 1832 étaient abandonnées au Havre par un agent recruteur qui devait les faire passer en Amérique du Nord.

« Ces gens qui vivaient dans des conditions très modestes étaient la cible préférée des agents de l'émigration. Les armateurs des ports d'Anvers, d'Ostende, Dunkerque et du Havre faisaient de fructueuses affaires en transportant les émigrés de toute l'Europe vers les Amériques. Aussi pour remplir au maximum leurs navires, n'hésitaient-ils pas à envoyer des agents qui incitaient les émigrants à se diriger vers tel ou tel port. Le prix du voyage était de 3,75 francs de l'époque, les deux tiers payable de suite, le solde un an après leur arrivée au Brésil.

« Le gouvernement français réalisait avec elles, la première colonisation à KOUBA et DELY-IBRAHIM, suivis de MAHELMA et BOUFARIK.



Effectif des Allemands et des Suisses en Algérie (1833-1896)

Extrait de "Allemands et Suisses en Algérie" de Jean-Maurice DI COSTANZO

Extrait de "Allemands et Suisses en Algérie" de Jean-Maurice Di Costanzo

« Le même événement se produisit en 1846 ou huit cent soixante dix personnes en provenance de la Prusse Rhénane et à destination du « Far West mythique » se trouvèrent également bloquées à Dunkerque victime d'un agent dénommé DIEL à qui, ils avaient confié le soin d'organiser leur voyage. Il disparu en emportant toutes leurs économies. Vivant, grâce à la charité des Dunkerquois qui n'ont pu que les empêcher de mourir de faim, ce n'est qu'au bout d'un an de cet abandon total que l'administration française a envisagé de les envoyer en Algérie. Après une traversée de treize jours dans des conditions difficiles de Dunkerque à Oran dans six navires, ils arrivent le 15 novembre dans leurs villages de destination qui s'appelleront SAINTE-LEONIE et LA-STIDIA (qui deviendra plus tard CLEMENCEAU). Ils ne sont plus que trois cents à l'arrivée. Les conditions sont catastrophiques, rien n'a été préparé pour les recevoir. C'est la saison des pluies et du froid, et nos arrivants sont dépourvus de tout. Les lopins de terre qu'on leur avait attribués étaient couverts de palmiers nains et de jujubiers.

« Les deux villages vont végéter jusqu'en 1860 et lorsqu'en mai 1865 l'Empereur Napoléon III traverse SAINTE-LEONIE, décorée de feuillage, sous un arc de triomphe dressé, la chaleur de l'accueil qu'on a fait à l'illustre visiteur est la preuve de l'aisance enfin obtenue. Le maire dans sa harangue, demande que soient simplifiées les formalités d'accession à la nationalité française. Il est certain que ce vœu est à l'origine de la promulgation de l'article trois du *Senatus Consulte* de 1865. Une hausse significative du nombre des naturalisations apparaît entre 1867 et 1869. En 1870, tous sont restés d'une fidélité totale à leur nouvelle patrie et, pour ne pas risquer d'être appelés « *Boches* », ils se sont proclamés Alsaciens et fiers de l'être.

« Cette émigration s'est faite, tout d'abord dans la plaine de la Mitidja, puis dans le département d'Oran, enfin dans celui de Constantine.

« L'arrêté ministériel du 28 septembre 1853 rappelait les conditions de recrutement des émigrants allemands. Outre le dossier de demande, pour obtenir une autorisation de passage gratuit en Algérie, un ouvrier célibataire devait présenter une somme de cent francs, deux cents francs pour un couple et leur famille. Quant au colon concessionnaire et sa famille, la somme était de deux mille francs; cela lui permettait d'obtenir gratuitement un permis de passage et une concession de quatre à cinq hectares ».

« Ces conditions assez restrictives étaient reprises par la presse. Ainsi à la même période, la gazette de Kassel écrivait :

« L'attaché de l'ambassade de France à notre cour, Monsieur le comte Eugène de BELCOUR, a fait connaître au gouvernement dans une note les conditions sous lesquelles l'émigration des sujets Hessois en Algérie pourrait s'opérer en pleine sûreté, sans qu'ils fussent exposés à être renvoyés. Ces émigrants devront notamment prouver s'ils veulent obtenir une concession de terre, qu'ils possèdent... » et de citer les conditions énumérées ci-dessus de l'arrêté ministériel du 28 septembre 1853.

« Des effectifs affectés par une forte mortalité

« Notons que cette migration allemande fut fondamentalement différente des migrations du Sud de l'Europe telles, l'espagnole, l'italienne ou la maltaise et fut organisée par les pouvoirs publics français avec un réseau d'agents recruteurs sous la direction de préfets dès 1855 pour éviter tout dérapage comme ceux dont ont été victimes les émigrés à Dunkerque de 1832 et 1846.

« D'après les recensements, cette émigration allemande représente 3 à 5% de la population européenne entre 1856 et 1872.

« L'effectif se stabilise à 6000 personnes entre ces deux dates et se place au 5^{ème} rang des minorités européennes.

« L'étude du graphique de « L'effectif des Allemands et des Suisses de 1853 à 1896 », bien que peu fiable, compte tenu des méthodes de recensement de l'époque, nous montre l'évolution de cette émigration; notamment les trois grandes vagues d'émigration : (1853-54) (1871-77) (1881-86), et les baisses d'effectifs qui les suivent. Celles-ci sont consécutives aux épidémies (variolo, paludisme, choléra), sécheresse, insurrections, qui entraînent une mortalité supérieure aux naissances. René MAYER dans son ouvrage « *Algérie : Mémoire déracinée* » nous rapporte que « *d'octobre 1853 à février 1854, la proportion de décès chez les adultes avoisine la moitié* »... Ce qui entraîna pour certains, une démotivation et le retour sans ressource au pays où l'accueil compte tenu de la situation politique n'a pas été des plus chaleureux. De plus les allemands ne semblaient pas s'acclimater à l'Algérie, ce qui explique aussi cette baisse de l'effectif en 1896, par rapport à la grande vague de 1853.

« La répartition de ces émigrés a été dès le début bien étudiée, citons quelques villages des trois départements. Pour celui d'Alger : BOUFARIK, **DOUERA**, BLIDA, DELY-IBRAHIM... ; pour celui d'Oran : SIDI-BEL-ABBES, LA-STIDIA, SAINTE LEONIE, MISSERGHIN, DETRIE, DUBLINEAU..., et pour celui de Constantine: GUELMA, PENTHIEVRE, HELIOPOLIS, NECHMEYA...

« Cette émigration s'est totalement intégrée aux différentes communautés de l'Algérie française, tout en conservant sa personnalité. Nombre de ces émigrés pratiquaient toujours leur langue d'origine au sein de leur foyer encore en 1962.

- Première Naissance : 05 juillet 1835 – de PERRUCHÉ Catherine (Père *Blanchisseur*) ;
- Premier décès : 10 juillet 1835 - de M. FERRE Nicolas (*âgé de 4 mois –Père : Cantinier*) ;
- Premier Mariage : (24 septembre 1835) de M. MIERMON Giraud (*Cafetier natif de l'Aveyron*) avec Mlle GAS Anne (SP native du *Vaucluse*) ;

L'étude des actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

- 1836 (04/04) : de M. AVEROUS Jean (*Marchand de vin natif du Tarn*) avec Mlle ROGER Marie (SP native de l'*Hérault*) ;
- 1836 (28/04) : de M. MARTIN Maximin (*Sergent natif des Vosges*) avec Mlle BARTHOLOMOT Matie (SP native du *Jura*) ;
- 1836 (25/08) : de M. HERRMANN Laurent (*Propriétaire natif d'Alsace*) avec Mlle FACHAT Suzanne (SP native de la *Meurthe*) ;
- 1837(14/02) : de M. SCHILLE Jacques (*Charretier natif de la Moselle*) avec Mlle SIMON Anne (SP native de la *Moselle*) ;
- 1837 (15/10) : de M. BAER Jean (*Sergent natif d'Alsace*) avec Mlle MAGNAN Louise (SP native des *Bouches du Rhône*) ;
- 1838 (16/04) : de M. LAURAL Joseph (*Commis natif du Lot et Garonne*) avec Mlle LAURENSE Magdeleine (illisible) ;
- 1838 (16/04) : de M. PICARD Pierre (*Concierger natif de Paris*) avec Mlle MOHRHARD Marguerite (SP native d'*Allemagne*) ;
- 1838 (15/09) : de M. THOMACHOT Antoine (*Menuisier natif de la Saône et Loire*) avec Mlle LEONARD Jeanne (sans précisions) ;
- 1838 (13/11) : de M. BIRGENTZLEN Michel (? natif d'*Alsace*) avec Mlle OLINGER Magdeleine (SP native de la *Moselle*) ;
- 1838 (17/11) : de M. HOREIN Charles (? natif d'*Alsace*) avec Mlle SCHMIT Dorothée (SP native d'*Allemagne*) ;
- 1838 (10/12) : de M. ZIMMERMANN J. Baptiste (? illisible) avec Mlle HALLINGER Mannette (SP native de la *Moselle*) ;
- 1838 (24/12) : de M. BOUCHARD Irénée (? natif de *Lyon*) avec Mme (Veuve) MIOLAND Marguerite (SP native du *Puy de Dôme*) ;
- 1839 (20/01) : de M. DOUILLOT François (? natif de la *Meurthe*) avec Mme (veuve) VALIBOUSE Marie (*Limonadière native de l'Aveyron*) ;
- 1839 (13/03) : de M. CAMPERT Nicols (*Militaire natif de la Moselle*) avec Mlle BAILLE Marie (SP native de l'*Hérault*) ;
- 1839 (19/03) : de M. FONTAIMEPE J. Claude (*Maréchal-ferrant natif de Saône et Loire*) avec Mlle GIRAULT Anne (SP native de l'*Yonne*) ;
- 1839 (19/03) : de M. CHANUT Enidand (*Tuilier natif de Saône et Loire*) avec Mlle MARCELLINE Marie (SP native du *Var*) ;
- 1839 (20/05) : de M. MORHAIN Nicolas (*Off. des douanes natif de Moselle*) avec Mlle LE GRAND Eugénie (SP native du *Morbihan*) ;
- 1839 (04/07) : de M. LE-GENTILHOMME George (*Cultivateur natif de la Manche*) avec Mme (Vve) FOURINIS Jeanne (SP native du *Doubs*) ;
- 1839 (23/09) : de M. GAGET Jean (*Cordonnier natif de la Saône et Loire*) avec Mlle CHIS A. Marie (SP native de *Nice*) ;
- 1839 (15/10) : de M. DE-ZAKALEWICH François (*Officier natif de Pologne*) avec Mme (Vve) HANNEZO Françoise (SP native de la *Meurthe*) ;
- 1840 (09/08) : de M. VEIL Abraham (*Boucher natif de la Meurthe*) avec Mlle FAITZER Catherine (SP native d'*Allemagne*) ;
- 1840 (27/09) : de M. BOGO Joseph (*Interprète natif de TUNIS*) avec Mlle ANGELE Madeleine (SP native de *Marseille*) ;
- 1840 (29/09) : de M. BOUSQUET J. Jacques (*Aubergiste natif de Toulouse*) avec Mme (Vve) VOIRGARD Catherine (SP native de *Nancy*) ;
- 1840 (23/12) : de M. ROCHEVAUD Pierre (*Officier natif de Toulouse*) avec Mlle BAUDIER Jeanne (SP native du *Jura*) ;
- 1841 (21/01) : de M. MARCOT J. Louis (*Gendarme natif d'Alsace*) avec Mlle GEIST Barbe (SP native d'*Alsace*) ;
- 1841 (21/02) : de M. BLACHET J. Baptiste (*Epicier natif des Bouches du Rhône*) avec Mlle PIERRISNARD Marie (SP native *Alpes de Hte Provence*) ;
- 1841 (21/04) : de M. TRABATTONI Joseph (*Employé natif d'Italie*) avec Mlle BAUDIER Anne (SP native du *Jura*) ;
- 1841 (14/05) : de M. DAVIGNON Magloire (*Gendarme natif des Htes Alpes*) avec Mlle DEVLAPP Apolonia (SP native de la *Suisse*) ;
- 1841 (21/07) : de M. CARRIE Pierre (*Marchand natif du Lot et Garonne*) avec Mlle TROUIL Célestine (SP native de *Charente Maritime*) ;
- 1841 (18/08) : de M. ROSE J. Baptiste (*Sergent natif du Jura*) avec Mlle GUENON Jeanne (SP native du *Jura*) ;
- 1841 (07/10) : de M. MICHON Guillain (*Soldat natif du Nord*) avec Mme (Vve) SANS-REFUS Jeanne (SP native de la *Manche*) ;



Autres MARIAGES relevés avant 1905 :

- (1902) ALBEROLA Joseph (*Cultivateur*)/ESPLAT Louise (*Ménagère*) ; (1901) ANTON Antoine (*Propriétaire*)/GOYNE Louise (SP) ; (1903) ARNAUD J. Baptiste (*Cultivateur*)/MARQUET Marie (SP) ; (1904) BARRAL Jean (*Cantonnier*)/CHANOIS Amélie (*Repasseuse*) ; (1901) BERGER Philippe (*Propriétaire*)/URBANSKY Joséphine (SP) ; (1904) BIDAUT Eugène (*Propriétaire*)/LAMAR Berthe (SP) ; (1901) BLASCO François (*Menuisier*)/VERNIER Marie (SP) ; (1902) BOBET Jules (*Ingénieur*)/KAPPLER Marie (*Receveuse des Postes*) ; (1904) BOULARD Léon (*Instituteur*)/AMILHAC Lucie (SP) ; (1901) BOYER Edouard (*Peintre bâtiment*)/BLASCO Julie (SP) ; (1903) CALVAT Adolphe (*Propriétaire*)/FRIESS Adèle (SP) ; (1901) CAUBERE Paul (*Voyageur de commerce*)/GONTARD Eugénie (SP) ; (1903) CASTAUD Louis (*Boulangier*)/CAMPEL Augustine (*Ménagère*) ; (1903) CASTUERAS Clément (*Boulangier*)/DELAVAUD Angèle (*Ménagère*) ; (1900) CAUQUIL Jules (*Propriétaire*)/CARRERE Honorine (SP) ; (1900)

CHABANIS Jean (*Cultivateur*)/FERRARI Cécile (SP) ; (1902) CHOUAN Ambroise (*Employé PLM*)/GIRERD Marguerite (*Institutrice*) ; (1904) COLAS Robert (*Docteur*)/NIPPERT Hélène (SP) ; (1901) COMITI J. Baptiste (*Sous-officier du pénitencier*)/MURACCIOLE Marie (SP) ; (1902) CONCESSION Joseph (*Cultivateur*)/SINTAS Marie (SP) ; (1903) CORBI J. Baptiste (*Cultivateur*)/MARIN Joséphine (SP) ; (1901) DIEUDONNE Victor (*Pépiniériste*) /MOULIN Ernestine (SP) ; (1901) DUVAL Pierre (*Cultivateur*)/BOQUEL M. Françoise (*Cuisinière*) ; (1900) GALIERO Joseph (*Voiturier*)/MORETTE Louise (SP) ; (1903) GINER Henri (*Cultivateur*)/ROBOTTI Louise (SP) ; (1904) GINISTY Alexandre (*Mécanicien*)/DUDIOT Suzanne (*Ménagère*) ; (1903) GOMEZ Antoni (*Mécanicien*)/ESTEVE Marie (*Ménagère*) ; (1902) GOMILA Pierre (*Cultivateur*)/LIEBRICH M. Louise (SP) ; (1903) GUARGUIL Léon (*Cultivateur*)/BARTHEL Joséphine (*Ménagère*) ; (1904) LALOBBE Achille (*Comptable*)/TUDURY Eulalie (SP) ; (1902) LEFEBVRE Emile (*Zouave*)/SOLER Berthe (*Brodeuse*) ; (1902) LEHMANN André (*Cultivateur*)/MASS Juliette (SP) ; (1901) LEHMANN Georges (*Facteur des Postes*)/VERNIER Eugénie (SP) ; (1904) LIEBRICH Edouard (*Employé*)/PASTOR Louise (SP) ; (1900) LICHTLE Jules (*Camionneur*)/KAUTZMANN Sophie (SP) ; (1904) MARTY Alexandre (*Cultivateur*)/MOLINES Maria (*Ménagère*) ; (1904) MONETTI Pio (*Electricien*)/SAENZ Vicente (SP) ; (1902) MONNIER Alphonse (*Cultivateur*)/ROBLES Isabelle (SP) ; (1900) MONNIER Auguste (*Cultivateur*)/COMBE Marie (SP) ; (1901) MONNIER François (*Employé CRFA*)/FOIN Victorine (SP) ; (1900) NICOLI Antoine (*Gendarme*)/TRIMAILLE Jeanne (*Commerçante*) ; (1900) OLTRA Marie (*Cultivateur*)/MOLINES Isabelle (*Ménagère*) ; (1903) OUSTRI Emile (*Propriétaire*)/MARNET Laure (SP) ; (1902) PASTOR J. Baptiste (*Cultivateur*) /SOLER Joséphine (*Ménagère*) ; (1902) PASTOR Joseph (*Cultivateur*)/MOURET Julie (SP) ; (1903) PONS Christophe (*Cultivateur*)/BECKER Julie (SP) ; (1903) POUJOL Marie (*Comptable*)/MONNIER Philomène (SP) ; (1900) POUMAROUX Auguste (*Cultivateur*)/MOURET Léonie (SP) ; (1903) POURTAIN Abel (*Charpentier*)/ASSIER Julie (SP) ; (1904) PRUNETTI Joseph (*Expert agricole*)/CABANIS Anna (SP) ; (1903) RAFFALLI Charles (*Employé*)/SCHUTZ Léonie (SP) ; (1903) RAFINIAC Jean (*Officier pénitencier*)/SCHENK Mercedes (SP) ; (1902) RAMBAUD Alphonse (*Commerçant*) /MARTIN Rose (*Sage femme*) ; (1904) ROBLES Diego (*Cultivateur*)/MOLINES Marie (SP) ; (1902) ROUSSEL Jean (*Cultivateur*) /CHOSY M. Louise (SP) ; (1900) ROSSIGNOL Jacques (*Receveur des Postes*)/SANTELLI Baptistine (*Employée des Postes*) ; (1901) RUBIO Jaime (*Peintre*)/JACQUEMIN Catherine (*Ménagère*) ; (1900) SANABRE François (*Cultivateur*)/ROBLES Assencion (*Ménagère*) ; (1903) SANABRE Ricardo (*Cultivateur*)/SERRA Hortense (*Ménagère*) ; (1902) SCHLINGER Eusèbe (*Cultivateur*)/GARGUIL Suzanne (SP) ; (1903) SERRA Jean (*Cultivateur*)/BECKER Marie (*Ménagère*) ; (1902) SINTAS Bernard (*Cultivateur*)/GARCIA Francisca (*Ménagère*) ; (1903) SOLER Louis (*Maçon*) /LILLO Elise (SP) ; (1904) SOLER Raymond (*Maçon*)/MARNET Rosine (SP) ; (1900) SUAVET Charles (*Propriétaire*)/HAINE Aminthe (SP) ; (1900) TORRENS Dominique (*Cultivateur*)/DECOMBE Marie (*Propriétaire*) ; (1903) TREMOL Dominique (*Gardien de prison*)/GARDAIRE Alexandrine (SP) ; (1902) VARO Vincent (*Boulangier*)/CARRERE Clotilde (SP) ;

Quelques DECES relevés :

- 1835 (16/07) : du bébé CHAUSSAT Marie (âgée de 9 mois – Père cantinier) ;
- 1835 (17/08) : de l'enfant OTHEN Batistine (âgée de 2 ans – Père Soldat au 63^e Régiment de Ligne) ;
- 1835 (17/08) : du bébé FAROLET Marie (âgée de 17 jours – Père cantinier) ;
- 1835 (20/08) : de M. MAIGNANT Louis (29 ans, voiturier natif de l'Indre et Loire) ;
- 1835 (26/08) : de M. ROSE Louis (50 ans, propriétaire natif de l'Eure) ;
- 1835 (26/08) : de M. CORSAIN Joseph (30 ans natif de l'Ain) ;
- 1835 (27/08) : du bébé PERRUCHE Chaterine (âgée d'un mois et demi – Père Blanchisseur) ;
- 1835 (27/08) : de M. FAURIE Simon (soldat, 17 ans natif de la Dordogne) ;
- 1835 (31/08) : de l'enfant CHEVETTE J. Louis (3ans né à Alger – Père marchand de vin) ;
- 1835 (01/09) : de Mlle BLANCARD Rosalie (27 ans, Blanchisseuse native de l'Ardèche) ;
- 1835 (11/09) : de M. BRIAUTE J. François (42 ans, Employé des subsistances natif de Paris) ;
- 1835 (17/09) : de M. CLEMENT François (30 ans, Boucher natif de l'Aude) ;
- 1835 (26/10) : de M. LACHENAL Maurice (39 ans, cuisinier natif de la Savoie) ;
- 1835 (07/11) : de M. FAROLET Jacques (42 ans, Cantinier - Natif du Calvados) ;
- 1835 (19/11) : de M. LETAILLEUR J. Baptiste (natif de la Seine Maritime) ;
- 1835 (22/11) : de M. HUBERT DIT LACOUR Anne (52 ans, natif de Nancy) ;
- 1835 (11/12) : de M. GUINDE Antoine (35 ans, voiturier natif du Vaucluse) ;
- 1835 (15/12) : de M. GROS Alexandre (48 ans, voiturier natif du Var) ;

NDLR : Beaucoup de registres d'état-civil n'ont pas été mis en lignes par le site ANOM :

Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

- Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)
- dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner DOUERA sur la bande défilante.
- Dès que le portail DOUERA est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

LES MAIRES

- Source ANOM -

1836 à 1840 = M. LEMAÎRE Robert, Maire ;

1840 à 1855 = Commissaires civils : MM. GRENIER François ; PEPIN Philippe ; TESTON Eugène ;

1855 à 1862 = Colonel MARENGO Gaspard, Maire ;

1876 à 1883 = M. BARARIN Léon, Maire ;

1862 à 1864 = M. DE-GALLAND Charles, Maire ;

1884 à 1888 = M. LECLERE Edouard, Maire ;

1864 à 1867 = M. GRISOLLE Adolphe, Maire ;
1867 à 1868 = M. LEROY Philippe, Maire ;
1868 à 1868 = M. HANIN Hippolyte, Maire ;
1869 à 1870 = M. MUSSAULT Pierre-Antoine, Maire ;
1871 à 1874 = Docteur BARBARIN Louis, Maire ;
1874 à 1875 = M. PACEAU (*orthographe incertain*), Maire ;

1889 à 1890 = M. STOLZ Louis, Maire ;
1891 à 1896 = M. PERRIER Toussaint, Maire ;
1897 à 1899 = M. SUSTRAC Eugène, Maire ;
1900 à 1903 = M. GONTARD Charles, Maire ;
1903 à 1904 = M. AMILHAC Louis, Maire ;
1904 à 19... = M. GONTARD Charles, Maire ;

Puis MM. TREUIL, FERAUT et LIEBRICH Edouard qui fut le dernier maire.



Gaspard Joseph Marie CAPPONE dit MARENGO

Né le 8 janvier 1787 à CASALE (PIEMONTE à l'époque française de nos jours en Italie) – Décédé à Alger le 9 décembre 1862 et inhumé au Domaine de la Trappe, dans le petit cimetière de l'abbaye de Notre-Dame de STAOUËLI.

Commandeur de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur ;
Inspecteur général des milices en Algérie ;
Maire de DOUERA où il résidait 43, rue Richelieu en 1853.

« Un jour, après la bataille de FRIEDLAND, l'Empereur passe une revue de sa garde, s'arrêta devant le grenadier CAPPONE et lui dit « *Je t'ai souvent remarqué, je suis content de toi, quel est ton nom ?* » « *Sire je me nomme Joseph CAPPONE* » lui répondit-il avec orgueil. NAPOLEON sourit et reprit : « *Allons, un brave soldat comme toi ne peut se nommer CAPONNE, tu t'appelleras désormais MARENGO ...* »



Jardin MARENGO à Alger : *Appelé au début le Jardin des condamnés puis Promenade d'Orléans. Il fut aménagé vers 1839 sur l'emplacement du cimetière de Pachas dont l'unique vestige est le mausolée de Lalla-Aïcha, fille de Sidi Abderrahmane. Ces travaux furent exécutés par des condamnés sous la houlette du Colonel MARENGO.*

Plus tard, envoyé en Algérie avec le grade de Chef de bataillon à la Légion étrangère, son génie créateur lui fit multiplier ses recherches pour parvenir à assainir la plaine de la Mitidja, dont les émanations pestilentielles furent si funestes à notre armée pendant les premières années de leur présence....

Et si vous souhaitez en savoir plus sur MARENGO: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/hpt6k5628833m/f9.image.texteImage>

DEMOGRAPHIE

- Sources : GALLICA et DIARESSAADA -

Année 1884 = 1 465 habitants dont 1 399 européens ;
Année 1902 = 2 161 habitants dont 2 028 européens ;
Année 1936 = 6 217 habitants dont 1 970 européens ;
Année 1954 = 10 114 habitants dont 1 840 européens ;
Année 1960 = 12 485 habitants dont 1 771 européens ;



DEPARTEMENT

Le département d'Alger est une ancienne subdivision territoriale de l'Algérie. Créé par la France en 1848, sa préfecture était Alger.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de la régence d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'Alger fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors le centre de l'Algérie, laissant à l'Est le département de Constantine et à l'Ouest le département d'Oran.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^e république, et le département d'Alger couvrait alors un peu plus de 170 000 km

Le département a d'abord été divisé en cinq arrondissements : ALGER, AUMALE, BLIDA, MEDEA, MILIANA et ORLEANSVILLE. Un décret du 11 septembre 1873 créa un sixième arrondissement à Tizi-Ouzou.

Un décret du 28 août 1955 créa deux nouveaux arrondissements : BOUIRA et FORT-NATIONAL.

Après sa partition en quatre départements, le nouveau département d'Alger fut divisé en trois arrondissements : **ALGER**, BLIDA et MAISON-BLANCHE.

L'Arrondissement d'ALGER comprenait 23 localités :

ALGER ; BABA-HASSAN ; BIRKHADEM ; BIRMANDREÏS ; BOUZAREA ; CHERAGAS ; CRESCIA ; DELY-IBRAHIM ; **DOUERA** ; DRARIA ; EL-ACHOUR ; EL-BIAR ; GUYOTVILLE ; HUSSEIN-DEY ; KOUBA ; MAHELMA ; MAISON-CARREE ; OULED-FAYET ; SAINT-EUGENE ; SAINT-FERDINAND ; SAOULA ; STAOUELI ; ZERALDA.

MONUMENT AUX MORTS

Source : [Mémorial GEN WEB](#)

Le relevé n°54611 mentionne les noms de **65 soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918 ; à savoir :

ALLOUCHE Mohamed (1919) -**AMAR** Charles (1914) -**AMIDIEU** Louis (1915) -**ANDRES** Marcel (1914) -**APRIL** Eugène (1917) -**BAUDUER** Auguste (1917) -**BEHR** Eugène (1915) -**BELKACEM** Ahmed (1918) -**BERNARD** Émile (1917) -**BERNAULT** Henri (1914) -**BIZET** Georges (1914) -**BOCQUEL** Joseph (1915) -**BOISEL** Jules (1917) -**BONNEAU** Édouard (1915) -**BONNEFOND** Fernand (1914) -**BOYER** Gabriel (1918) -**CANOURGUES** Honoré (1915) -**COSTA** Pierre (1918) -**DOIGNIAUX** Laurent (1916) -**ECKER** Charles (1915) -**ESTÈVE** Albert (1915) -**ESTÈVE** Théodore (1918) -**FERRAND** Eugène (1918) -**GALLAND** Étienne (1915) -**GALLÉA** Philippe (1915) -**GARCIA** Pedro (1914) -**GINER** Jean Baptiste (1917) -**GIRARD** Adam (1918) -**GIUDICELLI** Vincent (1916) -**GOMÈS** Jean Baptiste (1915) -**GOMÈS** Louis (1915) -**GOMEZ** Jean Baptiste (1917) -**GRISARD** Auguste (1914) -**HAMET** Louis (1916) -**HEISS** Jean (1915) -**JANTZEN** Adrien (1914) -**JIRARD** Albert (1918) -**JIRARD** Alfred (1918) -**LEQUIN** Albin (1917) -**MARTIN** Arthur (1915) -**MARTIN** Victor (1916) -**MAS** Jean (1915) -**MENAGE** Maurice (1918) -**MOYA** Jean (1917) -**OLTRA** Joseph (1918) -**PELLERIN** Auguste (1918) -**PÉRÈS** François (1918) -**ROLLET** Joseph (1914) -**RUSAFA** Vincent (1914) -**SALVA** Baptiste (1916) -**SALVA** Charles (1914) -**SAMPER** Jean Baptiste (1917) -**SANCHIS** Auguste (1914) -**SCHMITT** Abel (1915) -**SCHMITT** Marie (1915) -**SEISS** Charles (1914) -**SOLER** Antoine (1916) -**SOMMERLADT** Claude (1915) -**TOCANIER** Émile (1915) -**VALENTI** Joseph (1914) -**VELCH** Gabriel (1918) -**VIDAL** Barthélemy (1914) -**ZARAGOZA** Boniface (1914) -**ZARAGOZA** Joseph (1915) -**ZARRAGOZA** Séraphin (1914) -



1939/1945 : **ANTONE Victor (1940) – MICHAUD Léonce (1944)**

Nous n'oublions pas nos forces l'ordre victimes de leurs devoirs dont :

Adjudant (150^e BI) **BERTHELEN Désiré (28ans)**, tué le 20 novembre 1961 ;
 Militaire (?) **BOUDIN Daniel (23ans)**, tué le 27 juin 1956 ;
 Sergent (né à DOUERA) **SARROBERT Yves (24ans)**, tué le 6 mars 1956 ;



EPILOGUE DOUERA

De nos jours (recensement 2008) = 56 998 habitants.

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux sites ci-dessous :

[http://encyclopedie-afn.org/Historique Douera - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Historique_Douera_-_Ville)

[https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Dou%C3%A9ra](https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Dou%C3%A9ra)

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://diarssaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Alger/Alger.html

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s.pdf> (pages 160, 161).

<http://www.cdha.fr/lemigration-allemande-en>

algerie#:~:text=D'apr%C3%A8s%20les%20recensements%2C%20cette,europ%C3%A9enne%20entre%

<http://afn.collections.free.fr/pages/douera.html>

<http://vieux-papiers.over-blog.com/article-cartes-postales-afrique-du-nord-douera-37599331.html>

<http://tenes.info/nostalgie/DOUERA>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaudio.rosso3@gmail.com]